

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie Lescrenier, Ministre du Tourisme, concernant
**Les synergies avec la Fédération Wallonie-Bruxelles
afin d'accueillir des camps dans des bâtiments scolaires**

Précédemment, j'ai eu l'occasion de vous interroger sur l'état des lieux des labellisations des endroits de camp. Outre les visioconférences à destination des pouvoirs locaux organisées par Atouts Camps en janvier 2025, Atouts Camps devait également sensibiliser les établissements scolaires afin d'identifier et d'aménager des sites potentiels pour les camps.

Des contacts ont été établis avec le cabinet de la Ministre-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Elisabeth Degryse, mais, à l'automne dernier, malgré une réunion avec le cabinet, aucun résultat tangible n'avait encore abouti.

Convaincre les écoles de mettre leurs infrastructures à disposition pendant la période estivale reste un défi, d'autant plus que cette période est généralement privilégiée pour un grand nettoyage ou pour l'organisation de stages. Néanmoins, vous m'indiquiez que la sensibilisation se poursuivait afin d'élargir l'offre des lieux de camp au sein des bâtiments scolaires.

Madame la Ministre, à l'aube de la saison estivale 2026, avez-vous des avancées concrètes à annoncer? Qu'en est-il des contacts avec le cabinet de la Ministre-Présidente en charge des bâtiments scolaires? Quelles synergies sont ou seront mises en œuvre entre les deux secteurs?

Réponse de la Ministre Lescrenier:

[Avril 2026]

La question de l'accès à un nombre suffisant d'endroits de camp demeure une priorité constante. Les démarches engagées en début de législature se poursuivent de manière concrète, en étroite collaboration avec les acteurs de terrain.

S'agissant plus spécifiquement des établissements scolaires, des actions récentes peuvent être relevées. Ainsi, une rencontre a eu lieu le 2 mars dernier entre Atouts Camps et Wallonie-Bruxelles Enseignement. À cette occasion, WBE a marqué son intérêt pour contribuer au développement de l'offre d'endroits de camps au sein de ses infrastructures. Dans ce cadre, et comme indiqué lors d'une question orale, une collaboration avec Wallonie-Bruxelles Enseignement est engagée avec une mise en œuvre envisagée à partir de juin 2026.

Atouts Camps fournira une liste des établissements concernés et propose un appui aux directions via des séances d'information.

À ce stade, les synergies se traduisent principalement par ces échanges, par la mise en commun d'informations et par une volonté de coordination progressive entre les acteurs concernés. Cette approche pragmatique tient compte des contraintes propres aux établissements scolaires, et de l'importance de phaser les démarches, afin de garantir un accompagnement de qualité des nouveaux sites identifiés.